



# COMMUNIQUÉ

Paris, le 31 août 2021

## RENTÉE DU DIALOGUE SOCIAL AVEC JULIEN DENORMANDIE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

LE 31 AOUT 2021

L'UNSA était représentée par Martine Harnichard, secrétaire générale de l'UNSA-AAF, Emilie Cerisier, secrétaire générale de l'UNSA-SAP, Alain Steux, secrétaire général du SNITEAT, Didier Fleury, secrétaire général du SEA-UNSA, Gwendoline Prosper, secrétaire générale adjointe du SEA-UNSA, et Béatrice Laugraud, experte pour la fédération UNSA.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a reçu ce jour, mardi 31 Août 2021, durant trois heures, l'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère de l'agriculture.

L'UNSA avait, en amont de cette entrevue, envoyé les questions qu'elle souhaitait soumettre à l'appréciation du ministre. Une majorité d'entre elles a trouvé réponse lors de l'entrevue et de son propos introductif. Des réunions bilatérales seront programmées pour compléter les réponses données par le Ministre avec la secrétaire générale.

Dans ce propos introductif, le ministre a tenu à saluer le travail de tous les personnels, plus particulièrement depuis ces derniers mois, dans un contexte sanitaire difficile et anxiogène. Une mention spéciale est faite aux deux inspecteurs en mission de contrôle en abattoir blessés dans leurs fonctions tout récemment. La hiérarchie soutient les agents de contrôle en abattoirs, le ministre encourage les préfets à la plus grande fermeté sur le sujet.

Il a fait des conditions sanitaires sa priorité, avec une pensée toute particulière pour les territoires ultra-marins touchés de plein fouet par le variant delta au virus Covid-19.

Il entend préparer l'avenir avec le plan de relance sur lequel le président s'est exprimé le 12 juillet 2021, « France 2030 ». Une grande campagne a été lancée début juillet sur les entrepreneurs du vivant. Cette campagne de communication sera relancée ces prochains jours, puis à l'automne. FranceAgriMer, l'ASP, les services déconcentrés ont travaillé d'arrache-pied sur le traitement des dossiers du plan de relance.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP - ☎ 01.49.55.55.31 - [unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr](mailto:unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr) - <http://agrifor.unsa.org/>

Le Varenne de l'eau et du changement climatique a permis de revenir à l'essentiel. Un plan dans les abattoirs et les élevages a été lancé également.

Les enjeux managériaux et le schéma d'emploi sont au cœur des discussions budgétaires. La trajectoire du schéma d'emploi dans l'enseignement agricole prévoit une réduction de 110 ETP ; le ministre se bat pour minimiser cette baisse à l'occasion du Projet de Loi de Finances (PLF), mais il faut garder en tête que le redéploiement d'agents au niveau déconcentré entrera en ligne de compte sur ce schéma d'emploi.

Le télétravail est aussi un chantier ; il s'agit de voir comment les accords télétravail DGAFP du 13 juillet 2021 peuvent être déclinés dans le ministère. En tout état de cause, si la mise en place du télétravail est toujours en procédure simplifiée, le ministre insiste sur le fait que ce ne sont pas trois jours, mais deux, qui seront le maximum télétravaillables, en attendant de trouver le juste équilibre.

L'UNSA est en désaccord avec ce point et saura réitérer sa demande de l'application des accords DGAFP du 13 juillet 2021.

Le baromètre social a montré une dégradation du ressenti des agents. Il faut trouver des leviers pour améliorer ce ressenti. Le ministre a demandé au secrétariat général d'être très à l'écoute sur ce sujet.

Les réformes conduites au sein de l'organisation territoriale de l'état : une mission CGAAER est en cours sur ce sujet. Il faut donner du sens à cette action.

Le FEADER, la gestion interministérielle, sont des sujets brûlants et le ministère a progressé dans les discussions avec les régions. Le ministre veut conclure le transfert du FEADER au plus vite pour donner une visibilité aux agents sur ce qui va se passer à partir de janvier 2023.

En ce sens, il partage la vision de l'UNSA sur la nécessité de faire avancer les choses très vite sur les conditions de ce transfert.

L'ONF, et le plan stratégique qui résulte des discussions, va entraîner une baisse de 95 ETP. Cependant, le budget de l'ONF sera revu à la hausse. Dans le cadre du plan de relance, 100 millions d'euros vont venir renforcer le volet forêt comme annoncé par le premier ministre.

Des assises de la forêt vont bientôt avoir lieu. Les thématiques sont à la discussion.

Dialogue social : le décret sur les Commissions d'Hygiène et de Sécurité (Cohs) sera signé.

La nouvelle loi santé animale impacte nos équipes. Concernant la police sanitaire, le ministre n'ira pas sur une réforme si les ETP de la DGCCRF ne sont pas transférés à la DGAL.

Dans le tour de table qui a suivi, des réponses ont été apportées à l'UNSA :

Certificats exports : Arrêt de la dématérialisation à partir du 1<sup>er</sup> septembre, le point va être expertisé.

Le label femme/homme : il est essentiel de mettre en œuvre ce que prévoit ce label ; le ministre prendra nos propositions.

Comme indiqué plus haut, le ministre est d'accord avec l'UNSA pour que les conditions de transfert du FEADER soient connues le plus rapidement possible. Les élections régionales ont fait prendre du retard au projet, mais l'objectif est d'aller très vite. Le comité Etat-région, qui aurait dû avoir lieu en juillet, va se tenir très vite et ce sera le sujet principal à l'ordre du jour.

Concernant le pass sanitaire en abattoirs, le ministre précise que ce n'est pas d'actualité, et ne concerne que les agents au contact du public

Enfin, en référence à notre demande sur la loi 4D de décentralisation, une délégation à la transformation et au pilotage est mise en place au sein du Ministère.

Le ministre, en réponse aux questions d'autres organisations syndicales, ajoute que la thématique de « l'agriculture et le numérique » devrait faire l'objet d'une feuille de route, dans le cadre de l'innovation, d'ici un mois environ, qui tiendra compte des inégalités numériques.

Par ailleurs, il réaffirme la nécessité de ne pas relayer d'informations erronées, tant sur le plan de la vaccination que sur la vente du Domaine de Grignon, qui est par ailleurs engagée depuis 2008.

**En conclusion** : suite à nos demandes, le ministre communiquera dès que connue la volumétrie du transfert FEADER et le cadre des transferts.

A l'occasion de notre prochaine réunion bilatérale, nous reviendrons sur la composition et le périmètre d'intervention de cette délégation à la transformation et au pilotage mise en place au sein du Ministère, mais également sur le plan santé au travail, ainsi que sur le sujet des DDI, du RIFSEEP Brexit, de la protection sociale complémentaire sur le versant adhésion obligatoire, sur l'arrêté du 26 juillet 2021 concernant les frais de déplacement des agents publics et d'autres sujets que vous pourrez nous faire parvenir ou sur lesquels vous souhaitez nous alerter.

\*\*\*\*\*